



Lyon, le 31 mars 2014

## **GL events confirme son éligibilité au PEA-PME**

GL events, Groupe intégré des métiers de l'événement, annonce respecter tous les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par le décret d'application en date du 4 mars dernier (décret n°2014-283), à savoir faire état de moins de 5 000 salariés, ainsi que d'un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard d'euros ou d'un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros.

En conséquence, les actions GL events peuvent être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui pour rappel bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

La mise en place du PEA-PME a pour objectif de favoriser l'investissement de l'épargne nationale en actions et de créer un nouvel instrument pour le soutien au financement des PME et ETI.

\*\*\*

**Prochain rendez-vous :  
Chiffre d'affaires 1<sup>er</sup> trimestre, le 22 avril 2014 après Bourse**

### **Relations Investisseurs**

Erick ROSTAGNAT

Tel: +33 (0)4 72 31 54 20

[infos.finance@gl-events.com](mailto:infos.finance@gl-events.com)

### **Relations Presse**

Stéphanie STAHR

Tel: +33 (0)1 45 96 77 83

[stephanie.stahr@cmcics.com](mailto:stephanie.stahr@cmcics.com)

**ISIN FR0000066672 - Bloomberg GLO FP - Reuters GLTN.PA - FTSE 581**